

**Liste des décisions prises par le Conseil de Zone le 10 avril 2026 à Beauraing**

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

---

**Séance publique**

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le Conseil de zone approuve le procès-verbal de la séance du 20/03/2026.

2. Master Plan 2030 - Redéploiement des infrastructures de la zone – Convention d'assistance avec le BEP

Le Conseil de zone décide d'approuver la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage proposée par le Bureau économique provinciale (BEP), dans le cadre de la mise en oeuvre du Master Plan 2030 ; De prévoir la dépense au budget ordinaire de l'exercice 2026, article 3513/723-60, pour les étapes 0, 1 et le début des étapes 2 et/ou 3, soit un montant estimé à 50.000 € ; De prévoir du crédit budgétaire suffisant aux exercices 2027 et suivants, en fonction de l'avancement des projets.

3. Terrains Achêne et Havelange pour nouvelles casernes - Intérêt zonal et demande d'achat

Le Conseil de zone décide de marquer son intérêt pour l'achat d'un terrain situé à Achêne, à côté de la Police de la route, cadastré 7e div. Sorinnes, section F n° 17s, 24b-h-k ou section F n° 24n, ainsi que pour le terrain situé à Havelange, cadastré 1e div. Havelange, section E n° 1x ; De solliciter les propriétaires respectifs, à savoir l'Etat, sous la gestion de la Régie des bâtiments, et le propriétaire privé à identifier, pour acheter une partie de l'un des terrains et de convenir d'un prix de vente.

4. Convention binationale d'assistance mutuelle

Le Conseil de zone décide d'approuver la nouvelle convention binationale d'assistance mutuelle entre le SDIS 54 (Meurthe-et-Moselle), le SDIS 55 (Meuse), le SDIS 08 (Ardennes), la Zone de secours Luxembourg et la Zone DINAPHI.

5. Ethias - Conventions d'assurance collective – Modification

Le Conseil de zone décide de marquer son accord sur les avenants aux conventions d'assurances collectives n° 9972, 9973 et 9974 pour le personnel volontaire.

6. IDEFIN – Adhésion au nouveau marché 2027-2028

Le Conseil de zone décide de confirmer son adhésion à la centrale d'achat constituée par IDEFIN et de participer au dixième marché relatif au regroupement des achats d'électricité et de gaz par le biais de ladite centrale d'achat ; D'approuver la convention ci-annexée faisant partie intégrante de la présente délibération.

7. Convention de détachement – SPF Intérieur Organe national - DINAPHI

Le Conseil de zone décide d'approuver le projet de convention de détachement entre la zone de secours DINAPHI, le SPF Intérieur et la juriste de la zone, à raison de 10% d'un équivalent temps plein, prenant cours le 1er avril 2026 et se terminant le 5 juillet 2026.

8. Promotion au grade de caporal volontaire – Réserve et jury

Le Conseil de zone décide de lancer un appel à candidatures pour la promotion au grade de caporal volontaire, afin de constituer une réserve de promotion ; D'approuver la composition du jury pour la promotion de caporaux volontaires.

9. Promotion au grade de sergent volontaire – Réserve et jury

Le Conseil de zone décide de lancer un appel à candidatures pour la promotion au grade de sergent volontaire, afin de constituer une réserve de promotion ; D'approuver comme suit la composition du jury pour la promotion de caporaux volontaires.

10. Promotion au grade de lieutenant volontaire – Réserve et jury

Le Conseil de zone décide de lancer un appel à candidatures pour la promotion au grade de lieutenant volontaire, afin de constituer une réserve de promotion ; D'approuver comme suit la composition du jury pour la promotion de lieutenants volontaires :

11. Recrutement sapeurs-pompiers volontaires – Vacance d'emploi

Le Conseil de zone décide de déclarer vacants deux emplois de sapeur-pompier volontaire pour les postes de Philippeville et Ciney, au 1er mai 2026, à pourvoir par appel à la réserve de recrutement de 2026.

12. Bureau des volontaires – Renouvellement - Modification composition et appel à candidats

Le Conseil de zone décide de modifier la composition du bureau des volontaires en fixant le nombre maximal de membres à 7 pour le cadre de base, 3 pour le cadre moyen, 1 pour le cadre supérieur et 7 pour le cadre ambulancier non-pompier ; De charger le Collège de lancer l'appel à candidatures et d'organiser les élections si nécessaire.

13. Recrutement comptable spécial – Projet de recrutement

Le Conseil de zone décide de procéder dans les meilleurs délais au recrutement d'un comptable spécial pour la Zone ; De privilégier, si la législation le permet, les candidats qui exercent déjà une fonction de directeur financier dans une commune ou un CPAS ou de receveur régional, ou les candidats qui ont un diplôme orienté dans le domaine de l'économie ou de la comptabilité, avec une expérience en finances publiques ; De solliciter l'avis de la Commissaire d'arrondissement sur la possibilité qu'un receveur régional actuellement en place puisse assurer cette fonction.

**Huis clos**

14. Dossier disciplinaire 2025-02 - Décision

Le Conseil de zone décide de clôturer la procédure disciplinaire à l'encontre de M. X en l'état, en raison de l'absence de décision pénale définitive et par la contestation des faits et griefs soulevée par l'agent, rendant impossible et prématuré l'établissement éventuel de la matérialité de ceux-ci ; D'enjoindre formellement à l'agent de transmettre à la Zone de secours une copie intégrale de l'arrêt qui sera rendu par la Cour d'appel ; De réserver expressément le droit du Conseil de zone d'initier le cas échéant une nouvelle procédure disciplinaire à l'issue de la procédure pénale ; D'inviter le Collège de zone à se réunir afin de statuer sur le maintien ou non de la suspension préventive par mesure d'ordre de l'agent.

15. Réaffectation temporaire pour raisons médicales

Le Conseil de zone décide d'approuver la réaffectation temporaire de l'adjudant X dans des tâches administratives au sein du service logistique, conformément au descriptif de fonction de l'annexe 10 de l'arrêté ministériel du 8 octobre 2016 à partir du 6 mars 2026 pour une durée d'un an.

16. Cumul d'activités – Pompier professionnel

Le Conseil de zone décide d'autoriser le Sapeur professionnel X à exercer une activité complémentaire, du 10 mai 2026 au 31 mai 2026.

17. Cumul d'activités – Pompier professionnel

Le Conseil de zone décide d'autoriser le sapeur professionnel X à exercer une activité complémentaire en qualité d'indépendant, pour une durée de 4 ans.

18. Recrutement de sapeur-pompier volontaire - admission en stage

Le Conseil de zone décide d'admettre à l'entrée en stage de recrutement de sapeur-pompier volontaire, sous réserve de la réussite de l'examen médical éliminatoire tel que défini à l'article I.4-26 du Code du bien-être au travail, le lauréat 6 de la réserve de recrutement ; De fixer l'entrée en service au 1er mai 2026 ou au premier jour de la semaine qui suit la réception par le service GRH du document du SEPPT qui déclare le candidat apte à la fonction.

19. Recrutement de sapeur-pompier volontaire - admission en stage

Le Conseil de zone décide d'admettre à l'entrée en stage de recrutement de sapeur-pompier volontaire, sous réserve de la réussite de l'examen médical éliminatoire tel que défini à l'article I.4-26 du Code du bien-être au travail, le lauréat 7 de la réserve de recrutement ; De fixer l'entrée en service au 1er mai 2026 ou au premier jour de la semaine qui suit la réception par le service GRH du document du SEPPT qui déclare le candidat apte à la fonction.

La Secrétaire de zone,  
Sandrine DUMONT



La Présidente  
Mélanie HAVENNE

